Globethics Repository

Le suivi social de la crise en Asie (Social aspects of the follow-up to the Asian financial crisis)

This page was generated automatically upon download from the Globethics Repository. More information on Globethics see https://www.globethics.net. Data and content policy of Globethics Repository see https://repository.globethics.net/pages/policy.

Item Type	Article
Authors	International Labour Organization
Publisher	International Labour Organization
Rights	With permission of the license/copyright holder
Download date	2026-09-16 18:49:30
Link to Item	http://hdl.handle.net/20.500.12424/177960

PERSPECTIVES

Le suivi social de la crise en Asie

L'Asie de l'Est et du Sud-Est qui connaissait depuis des décennies une croissance soutenue qui en faisait une zone économique extrêmement dynamique a subi au milieu de l'année 1997 une crise financière d'une ampleur sans précédent. Les pays les plus touchés, la Thaïlande, l'Indonésie et la République de Corée, ont vu le taux annuel de croissance de leur PIB réel chuter brusquement de 7 pour cent et plus à zéro voire moins en quelques mois[1].

Par la suite, de brutales dévaluations pouvant aller jusqu'à 80 pour cent, combinées à une chute du prix des valeurs mobilières et des actifs, ont provoqué une forte baisse de la production, de la consommation et des revenus moyens. A la fin de 1998, le PIB réel avait diminué de 15 pour cent en Indonésie, de 6,5 pour cent en Thaïlande, de 5 pour cent en République de Corée et de 3 à 4 pour cent en Malaisie et à Hong Kong, Chine. Les prévisions de croissance avaient été fortement revues à la baisse pour le Japon, Singapour, les Philippines et le Viet Nam.

Les retombées sociales de cette dégradation des économies de ces pays sont très graves. En Indonésie, un emploi sur cinq du secteur moderne a été éliminé en 1998. En République de Corée, un travailleur sur 20 a perdu son emploi et la proportion des chômeurs déclarés est passée de 2,3 à 8,2 pour cent. En Thaïlande, le taux de chômage déclaré a triplé, passant de 2 à 6 pour cent. En Malaisie, le taux de chômage devrait doubler pour atteindre 5,2 pour cent et à Hong Kong, Chine, il est passé de 2 à plus de 5 pour cent dans les trois premiers trimestres de 1998.

L'ampleur de la crise a tout naturellement ébranlé le système social des pays touchés et ses effets sont encore aggravés par l'absence de filets de sécurité, en particulier en matière de chômage. Cette situation a des conséquences désastreuses pour les sans-emploi et leurs familles, qui perdent tout à la fois leur revenu et les avantages connexes comme l'assurance maladie. Si la situation financière s'est légèrement améliorée depuis le début de la crise, on s'accorde généralement à penser que l'aide sociale reste très inférieure aux besoins.

[1] «Les causes de la crise financière en Asie et les perspectives d'avenir«, Perspectives, *Revue internationale du Travail*, vol. 137 (1998), nº 1.

Copyright © Organisation internationale du Travail 1999

L'origine et la nature de cette crise dont la gravité et la durée n'avaient, pour l'essentiel, été prévues ni par les gouvernements des pays concernés, ni par les organisations financières internationales, ni par la plupart des économistes ont suscité naturellement l'intérêt aussi bien des médias que des milieux universitaires et politiques, ainsi que des institutions et organisations internationales dont l'OIT. Compte tenu de la responsabilité qui est la sienne en matière sociale, l'OIT se devait de réagir vite. C'est ainsi qu'au nombre des premières mesures qu'elle a prises figurent notamment des missions techniques (dont une sur la législation du travail) et une réunion régionale tripartite (en avril 1998).

Le Conseil d'administration du BIT a examiné, à sa 273e session, en novembre 1998, les activités entreprises par l'OIT en réponse à la crise financière en Asie de l'Est et du Sud-Est et a demandé que soit effectuée une analyse plus approfondie des causes et conséquences de cette crise[2]. Il a demandé notamment que soient évalués la relation entre l'OIT et les institutions financières régionales et internationales ainsi que les moyens de promouvoir le dialogue et la coopération avec ces institutions. Le Conseil attendait également une analyse plus ciblée de l'activité de l'OIT afin d'apprécier la stratégie qu'elle a menée pour répondre à la crise et de déterminer l'orientation future de ses travaux.

La situation critique dans laquelle se trouvent les entreprises et les travailleurs asiatiques ainsi que la réponse du BIT aux difficultés économiques de la région – difficultés qui ont entraîné faillites et pertes d'emplois (plus de 24 millions pour la seule Asie de l'Est) – ont fait l'objet d'un colloque spécial organisé par le BIT à Genève du 19 au 20 mars 1999. Les conclusions du rapporteur de ce colloque sont présentées ci-après.

Les répercussions sociales de la crise financière en Asie: colloque du Conseil d'administration du BIT, Genève, 19-20 mars1999: conclusions du rapporteur

Le coût social de la crise financière asiatique a été extrêmement élevé, se traduisant par une forte hausse du chômage déclaré et du sous-emploi ainsi que par une nette baisse des revenus réels, en particulier dans les secteurs de l'économie liée aux échanges et aux flux financiers internationaux.

Ce coût social a frappé inégalement les différents groupes de population. Les travailleurs et la nouvelle classe moyenne urbaine ont été le plus touchés, tandis que le monde rural échappait en partie aux effets de la crise. Parmi les victimes, ce sont les groupes vulnérables – femmes, enfants et travailleurs migrants – qui ont le plus souffert.

Le phénomène a été aggravé par le relatif abandon dans lequel ont été laissées les institutions de protection sociale durant les décennies du miracle

[2] Eddy Lee: *La crise financière asiatique: les enjeux d'une politique sociale* , Genève, BIT, à paraître.

économique. Sauf en République de Corée, il n'existait pas d'assurance chômage, d'assistance sociale et de politique active du marché du travail, si bien que les nombreux travailleurs qui avaient perdu leur emploi ou qui étaient réduits à la pauvreté en raison de la baisse de leur revenu réel étaient livrés à eux-mêmes. De même, le relatif sous-développement des institutions du travail interdisait tout recours véritable aux mécanismes tripartites pour freiner les licenciements.

Bien que l'on constate aujourd'hui des signes encourageants de stabilisation monétaire et financière et que les conditions préalables à la reprise soient réunies, il faut cependant se garder d'un excès d'optimisme. En effet, d'importants obstacles restent à surmonter pour restructurer les banques et l'industrie. En outre, réformer la politique sociale et édifier de nouvelles institutions en ce domaine sont des tâches complexes et difficiles.

Malgré ces difficultés, la volonté de persévérer dans la voie des réformes est manifeste. La crise a fait prendre conscience à beaucoup qu'il importait de remédier aux déficiences économiques et sociales du passé. Il se dessine une vision commune des réformes, axée autour des éléments suivants:

– L'importance de la démocratie, garante des droits de l'homme fondamentaux, de la transparence et de la qualité de la politique économique et sociale ainsi que de la justice sociale. Dans cette optique, le respect des normes de l'OIT consacré dans la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail est un élément important. En particulier, la liberté syndicale et le droit de négociation collective sont les fondements d'institutions solides susceptibles de promouvoir le dialogue social.

– La reconnaissance du fait que ce dialogue est indispensable au maintien durable de la démocratie et à la liberté du débat politique et qu'il servira de rempart contre la corruption, l'inefficacité et l'iniquité qui ont contribué au déclenchement de la crise. Par ailleurs, le dialogue social permet de procéder aux restructurations en évitant les conflits et d'atténuer les crises économiques. Dans la crise que traverse actuellement l'Asie, les pays qui pratiquent un dialogue social intensif ont réussi à diminuer le nombre des licenciements, à apaiser les troubles sociaux, à obtenir une modération salariale en vue de la reprise économique et à répartir plus équitablement les coûts sociaux.

– La nécessité d'accorder la plus haute priorité au renforcement de la protection sociale, par exemple en instaurant l'assurance chômage et en développant les régimes d'assistance sociale en vue d'atténuer l'extrême pauvreté.

Les leçons essentielles à tirer de la crise:

– Au lieu de s'opposer à la mondialisation, il faut s'efforcer d'exploiter au mieux les possibilités qu'elle offre et de corriger les défauts du système financier international afin d'atténuer la vulnérabilité des pays face aux crises financières et d'améliorer la régulation des flux financiers,

notamment à court terme, ainsi que de renforcer les mécanismes financiers nationaux.

– Dans leur réponse aux crises, les institutions financières internationales doivent tenir compte des particularités nationales et éviter une approche uniforme, notamment en procédant à des analyses et à des évaluations plus transparentes des risques globaux et nationaux. En outre, tous les efforts devraient être faits pour instaurer un véritable dialogue avec les partenaires sociaux afin de concevoir et de mettre en œuvre des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel. Les partenaires sociaux devraient être prévenus suffisamment à l'avance et disposer des informations nécessaires, afin d'être pleinement préparés à une discussion sérieuse des questions en jeu.

– Il faudrait s'efforcer de mieux intégrer politique économique et politique sociale en tenant compte, dès leur formulation, des conséquences sociales que peuvent avoir les mesures politiques et en étant conscient du fait qu'une politique économique au coût social élevé n'est pas viable. Il faudrait faire en sorte de réduire le plus possible les arbitrages entre les objectifs économiques et les exigences sociales.

– Il faudrait améliorer la quantité et la qualité des recherches menées et des données collectées afin de renforcer l'efficacité des mesures prises ainsi que de leur suivi et de leur application. Ce point est particulièrement important en matière de politique sociale. En effet, les interventions en ce domaine prennent toute leur efficacité lorsqu'elles sont adaptées aux besoins particuliers des différents groupes sociaux.

– Les préoccupations immédiates que suscite la crise ne devraient pas occulter le fait qu'il est essentiel de stimuler les entreprises productives et l'emploi. Priorité doit être donnée à la suppression des obstacles – notamment réglementaires – à la croissance des entreprises, en particulier des PME. A cet égard, l'amélioration du fonctionnement du marché du travail par la voie d'accords tripartites a également un rôle important à jouer.

L'OIT et les autres institutions ayant un mandat social, d'une part, et les institutions financières internationales, de l'autre, devraient coopérer davantage afin d'être mieux préparées à répondre aux crises futures. Il faudrait en particulier resserrer les liens de collaboration entre l'OIT et les institutions financières internationales par le biais de mesures telles que celles qui tendent à assurer la représentation de l'OIT auprès du Comité intérimaire du FMI et du Comité du développement de la Banque mondiale/FMI, ainsi qu'une convergence de vues sur des priorités d'action. Il devrait en être ainsi notamment – mais non exclusivement – dans le cas d'une coopération active aux niveaux décisionnel et opérationnel en vue de favoriser la mise en œuvre par les institutions financières internationales de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail ainsi que l'octroi par l'OIT d'une priorité élevée à la conception et à la mise en œuvre de systèmes d'assurance sociale efficaces.

Dans son examen des mesures prises par l'OIT pour répondre à la crise, le colloque a mis l'accent sur les points suivants:

– L'OIT doit renforcer les moyens dont elle dispose pour répondre rapidement aux crises majeures, ce qui exige plus de flexibilité dans la réaffectation des ressources internes et une capacité accrue à mobiliser les ressources extérieures nécessaires à la mise en place de programmes d'urgence pour faire face aux problèmes sociaux les plus dramatiques durant les périodes de crise.

– Il faudrait accroître la capacité de prévoir le déclenchement des crises afin de pouvoir mener une action préventive et d'être mieux à même d'atténuer les coûts sociaux de ces crises. Pour ce faire, il y a lieu d'améliorer les systèmes d'information sur lesquels reposent le suivi et l'analyse des évolutions économiques et sociales.

– L'OIT devrait être pleinement consciente de ce que la conception et la mise en œuvre des réformes et l'édification d'institutions nouvelles est une tâche ardue, qui exige un effort de longue haleine soutenu par des études techniques et des orientations politiques de haut niveau.

L'OIT devrait jouer le rôle de catalyseur et de médiateur dans la mise en œuvre de programmes de formation, de requalification et de placement bien conçus ainsi que dans la promotion de l'emploi indépendant adapté aux besoins particuliers des travailleurs licenciés.